

Pascal Diard à nouveau sur la sellette : rappel des faits

Professeur d'histoire-géographie au lycée Suger à Saint-Denis, militant pédagogique (Groupe français d'éducation nouvelle – GFEN, agréé par le Ministère d'Education nationale), Pascal subit depuis sept ans une intolérable pression de la hiérarchie.

Quatre inspections de 2003 à 2009, puis le rapport particulièrement scandaleux de M. Carroué, inspecteur général, qui concluait à la nécessité pour Pascal Diard de se réorienter, sur la base d'une inspection qui faisait mine d'analyser un cours désastreux alors qu'il s'agissait d'une correction de bac blanc !

Pour cette rentrée, à nouveau le spectre d'un conseil de discipline se profile, sur la base d'une nouvelle originalité : un rapport d'inspection... qui ne fait suite à aucune inspection !

Nous avons une interrogation : pourquoi un tel acharnement ?!

Nous avons une exigence : que cesse enfin cet acharnement ?!

Signez, faites signer massivement la pétition de ses collègues du lycée Suger :

Enseignants au lycée SUGER, nous apprenons que notre collègue, Monsieur Pascal DIARD, a été convoqué au Rectorat le lundi 5 juillet pour « faire le bilan de ses pratiques pédagogiques ». A cette occasion, M.DIARD s'est vu remettre un rapport d'inspection dont l'originalité est qu'il ne repose sur aucune inspection réelle mais sur ce que monsieur DIARD a renseigné dans PRONOTE. Il a alors été menacé d'un conseil de discipline.

Nous ne pensions pas que l'utilisation de ce logiciel, supposée nous faciliter le travail, pouvait se retourner contre nous au point de nous conduire, comme c'est le cas de monsieur DIARD, en conseil de discipline et nous protestons donc très vivement contre ces pratiques.

Par ailleurs, il est reproché à monsieur DIARD les résultats de ses élèves à la session 2009 du baccalauréat, les TSTG dont il avait la charge obtenant un point de moins que les élèves de l'autre TSTG. Outre qu'il est évident que, d'une classe à l'autre, les résultats peuvent être très variables sans que les enseignants y soient pour grand-chose, nous tenons à dire qu'à ce compte, c'est le lycée SUGER qui devrait passer en conseil de discipline, les résultats de notre établissement étant nettement inférieurs à ceux des établissements voisins.

Nous réaffirmons donc notre solidarité avec notre collègue et nous nous élevons par avance contre toute sanction qui serait prononcée à son encontre.